

DISPOSITIF INSTITUTIONNEL

GROUPE CIBLES

L'irrigation de proximité est une approche communautaire qui regroupe des individus privés qui utilisent de l'eau et des terres pour faire la production agricole. Ainsi, le groupe cible est la population rurale des régions concernées par le programme et qui tirera avantage du développement de l'agriculture irriguée de proximité. Une caractéristique de ces groupes est leur faible capacité à l'investissement productif. C'est pour cela que l'Etat et ses partenaires se doivent d'appuyer les populations dans la mise en œuvre de leur demande d'aménagement du potentiel hydro-agricole.

STRUCTURES ET ACTEURS IMPLIQUES

Des nombreux acteurs doivent être déterminés dans la chaîne planification, investissement, aménagement, mise en œuvre et production. Il s'agit de :

- Le Ministère de l'Agriculture (MA) ;
- Les structures centrales ;
- Les structures déconcentrées ;
- Les collectivités territoriales ;
- Les groupements d'utilisateurs de terres irrigables ;
- Les prestataires de service privés (bureau d'étude, entreprises, fournisseurs diverses, ONG...);
- Les structures financières (Services financiers décentralisés) ;
- Les structures d'exécution de l'aménagement.

Les rôles des ces structures à impliquer seront conformes à l'approche et au dispositif institutionnel et organisationnel en cours d'élaboration pour la mise en œuvre du PNIP.

MODE D'EXECUTION

Partenaires

Le PAP se veut être un programme ouvert à tous les PTF œuvrant dans le domaine de l'irrigation proximité pour conjuguer les efforts en vue du développement harmonieux des aménagements hydro-agricoles de proximité au Mali.

Pendant son élaboration, des partenariats ont été noués avec des PTF :

- La Coopération Allemande : qui appuie la préparation du PAP et du PNIP ;
- l'Agence canadienne de développement international (ACDI) dans les domaines de la commercialisation et du développement des aménagements hydro-agricoles dans le delta intérieur du fleuve Niger ;
- La coopération Belge a donné son accord de principe pour intervenir dans le PAP;

- La Banque Mondiale interviendra à travers son Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole au Mali (PAPAM). La zone d'intervention du PAPAM sera choisie parmi les sites inventoriés dans le cadre du PAP ;
- Lux Development interviendra dans le PAP (Il intervient prioritairement dans la région de Ségou, appui déjà le PASSIP dans l'élaboration des stratégies de promotion des chaînes de valeur ajoutées).
- l'Agence Danoise de développement international (DANIDA) et la Coopération néerlandaise (DGIS) en ce qui concerne un possible financement commun orienté programme.

En plus des ces partenariats potentiels, il sera nécessaire de signer des conventions de coopération avec d'autres programmes en cours et les offices. Il s'agit de :

- Projet de Développement Rural Intégré de Kita (PDRIK) dont les expériences peut être capital pour le PAP étant donné que 90% des sites de la région de Kayes se trouve dans le cercle de Kita.
- Office Riz de Ségou (ORS) avec ces expériences dans l'aménagement de périmètres maraichers dans la région de Ségou. Leur expérience en matière d'appui conseil peut être capitalisée sur les sites du PAP dans leur zone d'intervention.
- Programme Compétitivité et Diversification Agricoles (PCDA) dont les expériences en matière de recherche développement pourrait être capitalisée sur les sites d'expérimentation du PAP.
- Initiative Intégrée pour la Croissance Economique du Mali (IICEM/USAID) : ce programme intervient prioritairement sur les chaînes de valeur ajoutée dans les régions de Sikasso, Mopti, Tombouctou et Gao.

Tous les partenaires pourront intervenir dans le financement et ou la mise en œuvre du programme, chacun en fonction de ces priorités et ces procédures. Il est souhaitable cependant dans un souci de mise en cohérence ces interventions soient réalisées dans le cadre de l'approche PNIP élaborée dans le cadre du PASSIP.

Pilotage

Les activités du PAP seront exécutées sur une période de 3 ans (2010-2012) et il sera d'envergure nationale à l'image du PNIP. Ainsi, il sera un laboratoire d'expérimentation de l'approche d'intervention et des instruments (de pilotages, d'organisation et de cadre institutionnels) du PNIP en cours d'élaboration. Le niveau d'intervention qui sera privilégié est le niveau local et régional, en cohérence avec le niveau de concentration des sites inventoriés dans chaque région.

Pour plus d'information sur l'approche d'intervention et les instruments mis en place dans le cadre du PNIP, voir :

- Approche du PNIP ;
- Montage institutionnel et organisationnel du PNIP ;

- Manuel de suivi-évaluation du PNIP ;
- Les Manuels de procédure du PNIP ;
- Le Plan de communication du PNIP.

Pérennité du PAP

Engagement du Gouvernement du Mali. L'agriculture irriguée, dont l'irrigation de proximité, constitue un complément décentralisé important, joue un rôle central dans la réalisation des objectifs principaux de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté (indépendance au plan alimentaire et réduction de la pauvreté monétaire). Ceci est un axe important des principales visions, cadres et orientations stratégiques en vigueur au Mali (PDES, CSRSP et LOA). Et jusqu'ici les importantes potentialités économiques de l'irrigation de proximité pour une agriculture techniquement et économiquement autonome n'ont été que trop peu exploitées. C'est pourquoi, sur requête du gouvernement du Mali, la coopération allemande s'est engagée à apporter un appui pour la préparation d'un Programme National d'Irrigation. Lors des premières discussions entre les deux partenaires, il est clairement apparu la nécessité de mettre en place une composante programme d'aménagement prioritaire qui s'occupera des multitudes de demandes déjà existantes (demandes disponibles dans la base de données du Programme National de Petits Barrages et Bas-fonds (PNPBBF) et la liste des projets non exécutés du deuxième groupement du volet périmètre irrigué villageois du Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR)). L'importance accordée par le Gouvernement malien au PAP est un gage de pérennité réelle.

Environnement institutionnel. Les associations professionnelles, les ONG, les bureaux d'études, les entreprises privées, les institutions de l'Etat et les organisations paysannes devront tisser pendant l'exécution du programme un cadre de relations de collaboration permettant d'atteindre les résultats attendus.

Maintenance des infrastructures. Le programme prévoit des investissements substantiels en infrastructures hydro-agricoles et équipement logistiques. Le développement des échanges devrait permettre de rapidement favoriser l'appropriation de ces infrastructures et équipements par les organisations paysannes et les prestataires de services pour garantir leur maintenance effective et par la suite permettre la viabilité à long-terme de ces investissements.

Organisations paysannes. La pérennisation des acquis du programme dépendra également de la structuration des organisations paysannes, de même que leur gestion et leur lien avec le secteur privé. Ainsi, l'intervention complémentaire du PASSIP en termes bien ciblé sera nécessaire.